

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21/07/2022

153 personnes mises à l'abri au niveau du boulevard de la Chapelle (Paris 18^{ème})

Les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, ont procédé ce 21 juillet à la 11^{ème} opération de mise à l'abri depuis le début de l'année. **153 hommes isolés ont été pris en charge au niveau du boulevard de La Chapelle (Paris 18^{ème}).**

Ils bénéficieront d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être ré-orientées vers des hébergements adaptés à leur situation, soit en Île-de-France ou en région.

Depuis le début de l'année 2022, 2 886 personnes ont été mises à l'abri dans le cadre d'opérations régulièrement conduites par les services de l'État. Toutes les personnes prises en charge lors de ces opérations se voient proposer un hébergement.

La mobilisation de l'Etat pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont **plus de 155 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.**

Les chiffres clés :

- **153 personnes mises à l'abri au niveau du boulevard de la Chapelle** ce 21 juillet ;
- **11 mises à l'abri en 2022** au bénéfice de **2 886 personnes** ;
- **16 000 orientations vers des solutions d'hébergement** en région en **2021, 9 345 entre janvier et juin 2022**, dans le cadre du schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés ;
- Plus de **155 000 personnes en situation de précarité** bénéficient d'une prise en charge au titre de l'hébergement en Île-de-France chaque nuit.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



@Prefet75_IDF